

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté

Décision n° 6201 du 7 avril 2021

portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des groupements de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne

NOR : INTJ2109332S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 19040 du 21 décembre 2020 (NOR : INTJ2036269S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2021 :

Gréneron	Philippe	NIGEND : 140 223
-----------------	----------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2021 :

Lagrué	Jean-Sébastien	NIGEND : 226 130
Perrigueur	Stéphane	NIGEND : 168 356

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2021 :

Provost	Nicolas	NIGEND : 326 046
Morandet	Angélique	NIGEND : 182 018
Défournel	Florent	NIGEND : 306 359
Corpet	Quentin	NIGEND : 353 240
Gazo	Sébastien	NIGEND : 227 545

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2021 :

Afonso	Lionel	NIGEND : 323 725
Bailly	Amélie	NIGEND : 340 593
Filleul	Johan	NIGEND : 365 704
Torterat	Rudy	NIGEND : 321 082
Ginon	Fabien	NIGEND : 371 285

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2021.

*Le général,
commandant la région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale de la Côte-d'Or,*
E. Hubscher